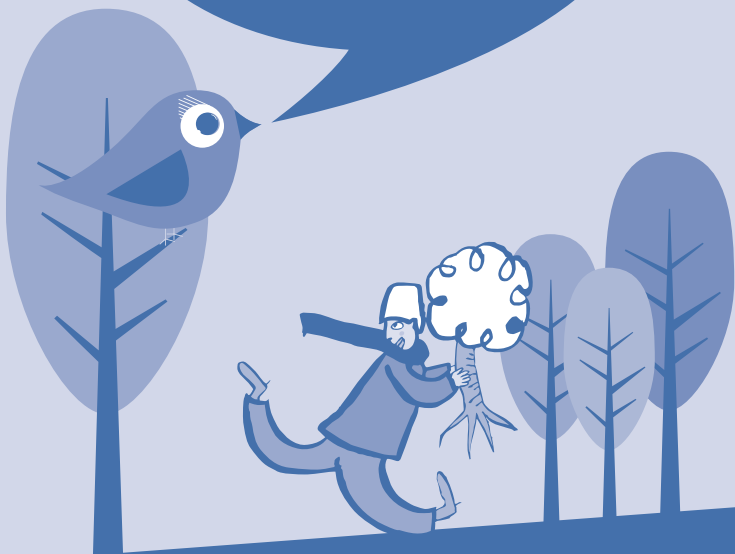


LE PROJET 2013-2014-2015

*De la parole politique  
à la parole poétique pour  
animer les territoires  
ruraux et ré-ensemencer  
les territoires de  
l'éducation populaire*



**Union Régionale des Foyers Ruraux  
du Poitou Charentes**



1

### Un projet associatif pour faire mouvement et faire sens

- 1A • L'URFR du Poitou-Charentes et ses deux pôles
- 1B • Huit fonctions
- 1C • Sept objectifs
- 1D • Un pôle culturel régional en plein champs

2

### Pour une ruralité en mouvement en Poitou-Charentes

- 2A • Une histoire en mouvement
- 2B • « Des villages qui bougent » avec le mouvement rural
- 2C • Les FDFR, carrefours de rencontres
- 2D • Une structure régionale au service de l'animation des territoires
- 2E • Réaffirmer la place des associations dans la société et les territoires

3

### L'action culturelle, au cœur de notre projet, moteur de nos actions

- 3A • « L'agir culturel », une question d'éducation populaire et d'exigence démocratique
- 3B • Les singularités de l'URFR
- 3C • « L'agir culturel » et l'URFR

4

### De la parole politique à la parole poétique

- 4A • Qu'est-ce qui fait parole poétique ?
- 4B • Qu'est-ce qui fait parole politique ?
- 4C • De la parole politique à la parole poétique, une question de sens et d'éducation populaire

Un projet triennal a pour objectif de définir les orientations politiques pour les trois années à venir en tenant compte du contexte économique qui depuis 2005 n'a cessé de se dégrader et de fragiliser les associations.

Notre structure régionale a subi depuis 2005 une baisse conséquente de ressources, en particulier de l'Etat, mettant en danger notre existence même et nos projets au service des territoires ruraux et de ses habitants. Malgré l'envie qui nous guette de jeter l'éponge, nous avons construit un projet à la mesure des enjeux de l'éducation populaire pour une société plus solidaire et fraternelle, un projet à la mesure de nos ambitions pour des territoires ruraux offrant la chance d'y travailler et de s'y épanouir.

Un projet triennal pour « faire sens » en mettant la parole politique et poétique au service de l'animation du milieu rural auquel nous sommes profondément attachés.

### Notre projet triennal 2013-2014-2015 a l'ambition de répondre à trois questions :

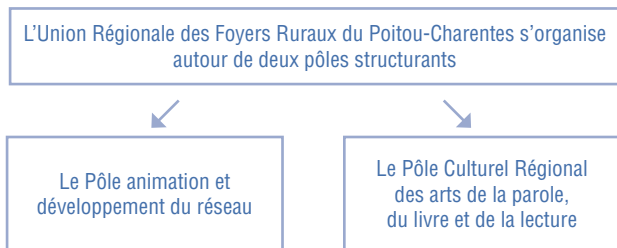
- L'URFR du Poitou-Charentes est-elle au service de l'animation de son réseau mais aussi des territoires ruraux et de ses acteurs dans ses domaines d'intervention et son champ de compétences ?
- L'éducation populaire est-elle au cœur de nos préoccupations, de nos réflexions et de nos actions ?
- La dimension éducative et pédagogique est-elle présente dans nos projets dans une perspective de transmission ?

*Ce projet triennal se veut la traduction de nos engagements pour une ruralité en mouvement où le fait associatif, l'action culturelle et l'éducation populaire sont les outils de son animation et de son développement.*

# 1 Un projet associatif pour faire mouvement et pour faire sens



## 1A - L'URFR ET SES DEUX PÔLES



*L'URFR recherche la convergence de ces deux pôles par le prisme de son « pôle administratif » carrefour de ses actions, de ses réflexions et de sa gestion.*

## 1B - LES HUIT FONCTIONS DE L'URFR

### Elle décline son projet triennal autour de huit fonctions :

- une fonction d'animation et de développement des territoires ruraux en privilégiant des démarches partenariales co-construites
- une fonction éducative et pédagogique
- une fonction de médiation et de « mise en relation »
- une fonction de réflexion
- une fonction de formation et de transmission
- une fonction culturelle autour du tryptique « comprendre-apprendre-crée »
- une fonction d'animation de son réseau
- une fonction de représentation à l'échelle régionale

## 1C - LES SEPT OBJECTIFS DE L'URFR

- renforcer la gestion administrative et financière de l'URFR
- tendre à un équilibre financier de l'URFR
- renforcer les outils de communication de l'URFR pour rendre plus « lisible », et valoriser nos actions
- consolider et développer l'outil « Moulin du Marais » dans une perspective expérimentale à l'échelle d'un territoire local et régional
- se positionner dans le champ de l'économie sociale et solidaire pour concilier nos valeurs et une approche économique
- tendre à une meilleure organisation du travail des salariés en participant notamment à l'effort national en terme d'emploi des jeunes
- se-repositionner sur le champ de la réflexion dans les domaines qui sont les nôtres (ruralité, éducation populaire, fait associatif, action culturelle) par la production d'outils pédagogiques et méthodologiques

## 1D - UN PÔLE CULTUREL RÉGIONAL EN PLEIN CHAMPS

La **Communauté de Communes du Lezayen**, (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes du Mellois), dans une vision prospective de développement de son territoire, a initié la mise en œuvre d'un projet sur le site du « **Moulin du Marais** » en accueillant des associations œuvrant dans les domaines de l'insertion professionnelle par le maraîchage biologique et la restauration du petit patrimoine, de l'éducation populaire et de l'action culturelle.

Labellisé « **Pôle d'Excellence Rurale** » ce site met en exergue une démarche d'éco-construction tant au niveau de la construction des nouveaux bâtiments que de la rénovation des bâtiments existants.





L'**Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes** associée depuis 2005 à la mise en œuvre de ce projet structurant à l'échelle de ce territoire, gère une salle dite de « création – formation-diffusion » et un « espace-ressources » (théâtre, bibliothèque, poéthèque, livre et lecture, conte et oralité). Elle bénéficie des espaces communs sur le site (salle de restauration, hébergement et salle de formation).

« **Le Moulin du Marais** », carrefour de rencontres et fabrication d'émotions, met en exergue la singularité de l'**Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes** en matière de médiation culturelle et de mise en relation avec des artistes et des publics.

*« Le Moulin du Marais », c'est la conjugaison de l'éducation populaire et de l'action culturelle comme outils de développement des territoires ruraux.*

Issu du **Front Populaire**, les foyers paysans se mettent en place dans la France rurale, œuvrant pour les mêmes objectifs, la laïcité en plus, que les Jeunesses Agricoles Chrétiennes (JAC) : former l'élite du monde rural de demain en assurant aux jeunes paysans une formation technique, humaine et sociale. Ils sont 130 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Les foyers ruraux sont donc les héritiers de ces foyers paysans.

Au lendemain de la guerre, le gouvernement de la République s'attache à la reconstruction du Pays ; outre les missions primordiales de modernisation de l'agriculture, François **TANGUY-PRIGENT** (paysan breton issu du christianisme social et membre de la SFIO) s'emploie à l'accompagnement culturel et à l'émancipation religieuse des campagnes en aidant au développement des syndicats, des coopératives et des foyers ruraux.

Il leur assigne les missions de contribuer à la formation intellectuelle, à l'émancipation et à la promotion sociale des paysans et des habitants du milieu rural, de recréer du lien social mis à mal par la guerre et de favoriser l'épanouissement des populations.

**Les valeurs de l'éducation populaire, plaçant l'homme au cœur de la transformation sociale et du développement du monde rural, se voulaient déjà le moteur des actions menées par les foyers ruraux.** Avec la direction de l'Education Populaire « pilotée » par Jean **GUEHENNO** qui s'implique fortement et la Ligue de l'enseignement, les foyers ruraux se répandent sur l'ensemble du territoire. Yvonne **FOURNOUT**, détachée du Ministère de l'Agriculture, contribue au développement des Foyers Ruraux avec le soutien des postes d'instituteurs « mis à disposition » de la Ligue de l'Enseignement.





Les foyers ruraux vont servir de base aux « instituteurs itinérants agricoles » chargés de la vulgarisation agricole. L'information agricole devient une section technique au même titre que le théâtre, le cinéma ou l'aviation populaire... ! Les élus locaux soutiennent leur implantation et leurs activités. Le Ministère de l'agriculture finance leur développement et en **1946**, les militants des foyers ruraux constituent la **Fédération Nationale des Foyers Ruraux**.

**En plus de 60 ans, les territoires ruraux et les populations se sont profondément transformés mais les raisons qui ont présidé à la création de mouvement sont toujours d'actualité.**

*Dans un monde chaque jour plus complexe, où les distances s'amenuisent, où l'empreinte de l'homme sur son environnement remet en question la vie des générations futures, où les inégalités se développent, où la disparition de lieux de sociabilité s'accompagne souvent d'un déficit de citoyenneté et d'une désagrégation des liens sociaux, il appartient aux associations rurales se reconnaissant dans les valeurs de l'éducation populaire, dans leur immense diversité de pratiques, de projets, de territoires ou d'histoires, d'être facteur de progrès social, de générer du lien, de mettre en culture le monde rural pour en faire des espaces de vie et de citoyenneté, des espaces à la fois ouverts sur le monde et attentifs à chacun.*

### 2B - « DES VILLAGES QUI BOUGENT »

Le mouvement rural en France (Métropole et DOM-COM) représente 1 945 foyers ruraux et associations d'animation et de développement du milieu rural, 129 000 adhérents, 46 fédérations départementales et 15 unions régionales.

#### Un mouvement d'éducation populaire et sportif

Les Foyers Ruraux et associations de développement et d'animation du milieu rural sont des lieux où peuvent se développer la participation et l'initiative citoyenne. Ce sont des lieux où se crée du lien social entre les différents acteurs : adhérer c'est soutenir et participer. Le foyer rural ou l'association d'animation du milieu rural permet à tous de se retrouver et d'échanger. C'est un lieu de formation, d'éducation permanente où chacun, peut s'exprimer librement. C'est un lieu d'écoute, de mise en perspective de projets individuels et collectifs, d'accès au savoir, à la culture, aux activités sportives et de pleine nature.

#### Animer et développer le milieu rural

Le Mouvement Rural prend en compte un développement culturel, sportif, social et économique, respectueux de l'environnement. Les actions du foyer rural / association ont pour but de répondre aux besoins de la population. Acteur de l'aménagement du territoire et du développement durable, ses actions participent à la vie collective et éducative. Le foyer rural / association cherche à comprendre et améliorer le quotidien des personnes, réfléchit en son sein et avec les acteurs du territoire à un mieux vivre-ensemble, met en place des actions pour que chacun puisse vivre dignement dans son bassin de vie, dans un esprit de solidarité.

#### S'ouvrir sur le monde

Le Mouvement Rural est attentif aux évolutions de la société et à l'écoute des grands enjeux de l'avenir. Il affirme également la place de l'homme dans la société, dans la construction européenne et dans les échanges internationaux.





### Des associations accessibles à tous

Les Foyers Ruraux et associations sont ouverts à tous et à toutes, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, de religion, de nationalité et d'idées. Chacun peut trouver, au sein d'une structure du Mouvement Rural, les moyens de développer et mettre en commun des activités ou des projets propres à contribuer à améliorer les conditions de vie de tous.

### Un fonctionnement démocratique

Chaque structure a une gestion démocratique : les différentes instances (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale) se réunissent selon les modalités prévues dans les statuts et offrent à chaque adhérent la possibilité de s'exprimer et participer à la gestion de l'association.

### Travailler en partenariat

Acteurs du milieu rural, les Foyers Ruraux et associations travaillent en partenariat avec les autres acteurs de l'espace rural (administrations, collectivités locales et territoriales, structures éducatives, socioprofessionnelles, autres associations...) afin d'atteindre leurs objectifs dans le respect des valeurs du mouvement et de son indépendance.

### *Le mouvement des Foyers Ruraux en Poitou-Charentes*

Trois pôles de ressources au service des associations et des adhérents du réseau impliqués dans l'animation des territoires : des partenariats privilégiés dans l'accompagnement des projets. Une équipe d'animateurs bénévoles et salariés, à l'écoute du terrain, participe au quotidien au développement d'une dynamique régionale riche en échange et mutualisation.

« Ensemble faisons le choix d'une société solidaire et respectueuse de l'environnement et favorable à l'épanouissement du citoyen... Inventons, imaginons le village de demain ; participons au développement de la culture et du sport pour tous, encourageons les hommes et les femmes à construire un avenir durable... »

Le Mouvement Rural en Poitou-Charentes, c'est près de 10 000 adhérents, 120 Foyers Ruraux / associations, deux fédérations départementales et une union régionale.

## 2C - LES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES, CARREFOURS DE RENCONTRES

Les Fédérations Départementales des Foyers Ruraux œuvrent dans le champ du développement socioculturel, et contribuent au développement associatif. Il en existe deux en Poitou-Charentes (Charente-Maritime et Deux-Sèvres).

### Leurs objectifs

Les Fédérations Départementales des Foyers Ruraux favorisent les échanges, la concertation et la réflexion, d'une part, entre les associations et les acteurs associatifs du mouvement, et d'autre part avec les administrations, les partenaires associatifs et les collectivités territoriales.

La formation permanente, la mise en relation des associations impliquées en milieu rural, le développement d'actions favorisant l'éducation à la citoyenneté, constituent les principales actions des fédérations. Rassembleuses d'initiatives locales, alliant l'action éducative et culturelle à l'action socio-économique, elles sont des acteurs essentiels d'une politique de développement local.

Pour appuyer les initiatives de leur réseau, elles mettent à disposition des services et des compétences (informations associatives, juridiques, recherche de financements, prêt de matériel, assurance, ...)

### Une action peu visible mais bien réelle

Les FDFR soutiennent les bénévoles au quotidien pour les accompagner dans leur fonctionnement associatif et à la mise en place de projets. Elles œuvrent pour les encourager dans leur action et pour maintenir leur motivation à agir. Leur action éducative est basée sur les principes d'éducation populaire, qui permet à chacun, d'expérimenter et de se former au processus d'action citoyenne.

- Elles accompagnent leurs associations adhérentes et soutiennent les bénévoles dans leurs démarches ;
- Elles élaborent des projets culturels et sportifs ;





- Elles proposent des conseils, des actions de formations, la mise à disposition de professionnels, de compétences et de moyens techniques et financiers pour leurs foyers et associations adhérentes ;
- Elles créent des liens entre leurs adhérents, *via* des actions inter-associatives et visent la mutualisation de moyens au sein du réseau ;
- Elles recherchent des soutiens humains, techniques, financiers auprès des collectivités et des partenaires institutionnels ;
- Elles sont le lien entre l'association adhérente et le réseau national.

### 2D - L'URFR, STRUCTURE RÉGIONALE AU SERVICE DE L'ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

L'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes s'est structurée depuis 1996 autour de deux pôles :

- **le pôle animation et développement du réseau des Foyers Ruraux**
- **le pôle culturel régional des arts de la parole, du livre et de la lecture**

Elle articule son projet associatif autour de sept fonctions :

- une fonction d'animation et de développement des territoires ruraux en privilégiant des démarches partenariales co-construites avec l'ensemble des acteurs (collectivités, réseaux d'éducation populaire, éducation nationale...)
- une fonction éducative et pédagogique en développant des projets avec les acteurs de la communauté éducative
- une fonction de médiation par la mise en relation des acteurs autour de projets co-construits

- une fonction de formation et de transmission en mettant en œuvre des processus de formation adaptés aux publics avec lesquels elle intervient
- une fonction culturelle en privilégiant des démarches participatives autour du triptyque **comprendre/ apprendre/ créer**
- une fonction d'animation de son réseau par la mise à disposition de ses compétences, ses ressources, savoir-faire et savoir-être
- une fonction de représentation à l'échelle régionale pour valoriser le Mouvement Rural et mettre en exergue les questions de ruralité, d'action culturelle et d'éducation populaire.

Elle agit au quotidien pour :

- partager et transmettre les valeurs de l'éducation populaire
- participer à l'animation des territoires ruraux en complémentarité des politiques publiques
- valoriser le fait associatif comme outil de citoyenneté
- accompagner, outiller, former les acteurs des territoires
- contribuer au développement des territoires ruraux par l'économie sociale et solidaire
- cultiver le « mieux vivre ensemble »
- contribuer aux politiques publiques d'aménagement des territoires ruraux par une démocratie contributive





Elle a pour ambition de :

- contribuer au maillage culturel des territoires en proposant de nouvelles solidarités
- participer à l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture
- développer l'éducation artistique au sein de son réseau
- promouvoir les écritures contemporaines théâtrales et poétiques
- d'accompagner les pratiques artistiques en amateur
- promouvoir la création et la diffusion de petites formes artistiques
- développer les pratiques de lectures

*L'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes, opérateur associatif culturel régional reconnu, s'inscrit dans le champs politique et poétique de l'éducation populaire, en développant et en accompagnant des projets favorisant l'expression, la prise de parole dans l'espace public, la création, la transmission et l'accès du plus grand nombre à la culture, source de citoyenneté, d'émancipation et d'ouverture aux autres.*

### 2E - RÉAFFIRMER LA PLACE DES ASSOCIATIONS DANS LA SOCIÉTÉ ET SUR LES TERRITOIRES

La liberté d'association est inscrite dans la déclaration des droits de l'homme. Les associations constituent l'un des piliers de notre vie démocratique, sociale et culturelle.

Dans les territoires, elles sont le creuset de la démocratie et de la participation citoyenne et jouent un rôle d'innovation sociale indispensable à la cohésion du milieu rural.

Les associations sont des espaces où l'on « fait ensemble », où l'on peut inscrire son engagement individuel dans un cadre collectif.

De ce fait, elles donnent du sens à la vie des bénévoles en leur offrant la possibilité d'agir de façon désintéressée dans une logique de partage et de réciprocité.

Le caractère solidaire de la vie associative doit donc être reconnu comme une composante essentielle du lien social en dehors de toute logique quantifiable et purement comptable.

A ce titre, elles sont une composante de l'économie sociale et solidaire en se distinguant des entreprises commerciales par leur non lucrativité.

Elles créent des richesses matérielles mais également immatérielles qui ne sont pas pris en compte dans les outils de comptabilité publique.

De très nombreux besoins sociétaux non satisfaits par les services publics sont assurés par les activités associatives dans un but d'éducation, de lien social, de coopération, d'épanouissement des personnes.

Il en va de la responsabilité des associations que ces activités ne disparaissent pas et qu'elles demeurent des espaces d'expérimentation, d'engagement et d'éducation citoyenne.

**Les réseaux d'éducation populaire se doivent donc de revendiquer le rôle des associations en matière de démocratie contributive et de contribuer à construire de nouvelles relations avec les collectivités confrontées aux mêmes enjeux de survie des territoires, en développant des actions co-construites, pérennes, dans un esprit de complémentarité et de reconnaissance réciproque du rôle de chacun.**

*Cette co-construction d'alternatives est d'autant plus nécessaire face à l'aggravation de la crise systémique (financière, économique, sociale...) et à la nécessité de redonner vie aux processus de projets partagés dans les territoires.*







### 3A - « L'AGIR CULTUREL », UNE QUESTION D'ÉDUCATION POPULAIRE ET D'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE

L'éducation populaire concourt à la constante transformation de la société et contribue à l'avènement d'une société plus juste et solidaire.

Elle tient sa place dans les politiques publiques (y compris dans les politiques territoriales) et renforce la capacité de la culture à participer à la transformation sociale.

Les valeurs qui fondent son action sont l'émancipation individuelle et collective, la coopération, la solidarité, la recherche de l'équité entre les territoires et les habitants.

Elle participe à la constitution d'une connaissance partagée en générant des actions d'intérêt collectif pour que tous puissent participer aux processus de la décision publique.

Elle contribue à construire la culture dans des alternatives éducatives, artistiques, sociales, politiques et économiques. En ce sens, elle revendique la culture comme un « outil » de développement des territoires s'inscrivant dans les champs du développement durable et de l'économie sociale et solidaire.

Les réseaux d'éducation populaire constituent un maillon important du développement culturel de par leur ancrage territorial, la diversité de leurs modes et champs d'intervention et la diversité des publics avec lesquels se construisent les actions.

*L'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes participe au développement culturel des territoires ruraux en agissant au plus près des publics et en expérimentant à « grandeur réelle » ses orientations en gérant le Pôle Culturel Régional à Lezay, situé au cœur de la région.*

*L'URFR participe et contribue à l'élargissement des publics, à l'accessibilité du plus grand nombre à la culture, génératrice de citoyenneté, de lien social qui relie les générations et articule les pratiques individuelles et collectives dans tous les temps de la vie, en privilégiant des démarches de transmission pédagogique, artistique et de « vivre ensemble ».*

### 3B - LES SINGULARITÉS DE L'URFR

**Les singularités de l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes se déclinent autour de trois axes :**

1. L'organisation, au plus près des territoires, de rencontres entre des artistes et des publics par le prisme de la création, de la formation et de la diffusion de petites formes artistiques et par la mise à disposition de « ressources » dans le champ des arts de la parole, du livre et de la lecture en privilégiant la qualité de l'accueil.
2. La recherche d'une cohérence transversale entre nos actions qui se décline autour :
  - du livre et de la lecture,
  - de l'éducation artistique,
  - de l'accès aux écritures contemporaines théâtrales et poétiques,
  - de l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles en amateur,
  - de la médiation artistique et culturelle territoriale
3. La gestion et l'animation d'un **Pôle Culturel Régional** des arts de la parole, du livre et de la lecture situé au cœur du Poitou-Charentes à Lezay.

*« Le Moulin du Marais » se veut un laboratoire expérimental au service de la démocratie culturelle, une fabrique d'émotions, un carrefour de rencontres.*



### 3 L'action culturelle au cœur de notre projet, moteur de nos actions



#### 3C - « L'AGIR CULTUREL » ET L'URFR

##### L'agir culturel s'articule autour de 5 axes :

###### 1 - L'animation et la qualification de son réseau pour

- initier, développer des projets et les inscrire dans la permanence afin de produire des évaluations quantitatives mais surtout des évaluations qualitatives,
- enrichir les propositions artistiques et culturelles sur les territoires
- impliquer les publics dans les projets et les encourager à participer aux actions
- construire des partenariats cohérents et pérennes avec les autres acteurs culturels

**2 - Le maillage du territoire** en soutenant des initiatives de proximité et en expérimentant des projets avec les publics. L'action culturelle doit être un levier de développement d'un territoire afin de lui donner une identité ne se résumant pas à sa géographie ou à son histoire mais à son expression présente.

Pour cet « agir culturel », les principaux atouts de l'éducation populaire résident dans les capacités à mobiliser les publics, à enclencher des dynamiques intergénérationnelles et interculturelles, à innover et à proposer (en étant réactif de part la forme de leur structuration en association loi 1901).

**3 - L'accès à la culture** qui ne se réduit pas à la dimension artistique mais englobe tout ce qui permet à chacun d'appréhender le monde, proche ou lointain et les rapports sociaux ; d'agir individuellement et collectivement. L'accès à l'art et à la culture est un droit fondamental qui contribue à la formation du citoyen et constitue un garant pour la démocratie.

*La culture devient alors « l'art d'être au monde et l'art de dire ce monde » en aiguisant sa sensibilité, son regard critique, en mettant en éveil sa curiosité et sa capacité à prendre la parole dans l'espace public.*

Il s'agit alors de fonder notre action culturelle sur l'affirmation que la fréquentation des œuvres et des créateurs ne constitue pas à elle seule une fin en soi mais qu'elle doit s'articuler avec une pratique artistique ; **la dite pratique devant être soutenue, accompagnée et qualifiée.**

La médiation culturelle, telle que nous la développons, doit conduire à des démarches participatives pour dépasser la simple logique d'une articulation entre l'offre et la demande.

C'est pourquoi l'URFR agit autour du tryptique

#### APPRENDRE – COMPRENDRE – CRÉER

car l'action culturelle, le développement artistique, la citoyenneté et l'éducation populaire interrogent ce même tryptique.

**4 - L'accompagnement, le développement et la qualification des pratiques en amateur** en créant les conditions de la rencontre avec les pratiques professionnelles, en apportant une attention particulière sur la création artistique (y compris professionnelle) et son mode de diffusion et d'appropriation.

#### Pour ce faire, il faut :

- concilier l'exigence artistique et la dimension sociale de nos actions
- créer des démarches de transmission pédagogiques et artistiques adaptées aux différents publics avec lesquels se fabriquent ces temps de culture partagée
- imaginer et concevoir de nouveaux modes d'intervention prenant en compte les publics dans leur diversité, l'évolution de l'engagement associatif.



**5 - L'éducation tout au long de la vie** en contribuant à créer les passerelles entre les actions d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire et hors temps scolaire.

Au-delà de l'accompagnement des jeunes, cette démarche liée à l'éducation tout au long de la vie relie les générations et articule les pratiques individuelles et collectives.

C'est réaffirmer un des objectifs de l'éducation populaire : la formation et l'éducation pour tous en complémentarité de la formation scolaire initiale en privilégiant l'aspect pédagogique ou le « **comment transmettre ?** ».

*Agrée complémentaire de l'enseignement public, l'URFR développe en partenariat de nombreux projets en direction du public scolaire et réaffirme son attachement à l'éducation artistique comme outil de construction, d'émancipation et de citoyenneté, en particulier le « vivre ensemble » et le « faire avec les autres ».*

Par le prisme de son engagement pour une ruralité en mouvement et des valeurs fondatrices de l'éducation populaire, de la mise en œuvre de ses projets culturels, l'URFR du Poitou-Charentes revendique une parole poétique au service d'une parole politique pour une prise de parole dans l'espace public et la mise en partage d'une voix singulière en terme d'animation des territoires sur lesquels elle agit au quotidien.

#### 4A - QU'EST-CE QUI FAIT PAROLE POLITIQUE ?

Les associations agissent au quotidien pour l'intérêt collectif et participent avec leurs spécificités à la « vie de la cité » en favorisant le « mieux vivre ensemble ».

Elles sont garantes d'une paix sociale par un apprentissage au quotidien de la citoyenneté.

De ce fait, elles participent au débat public par une démarche de « démocratie contributive ».

Pour les associations, il faut agir

- **agir**, c'est poser des actes,
- **agir**, c'est favoriser les rencontres entre des habitants qui vivent sur un territoire,
- **agir**, c'est prendre en compte l'environnement social, économique et culturel pour contribuer à sa transformation.





#### 4B - QU'EST-CE QUI FAIT PAROLE POÉTIQUE ?

C'est notre capacité à porter un regard sur le monde, proche ou lointain, en l'interrogeant, en étant attentif à son évolution, en mettant en éveil notre sensibilité et en partageant nos émotions, celles qui font réfléchir et bouger.

Il s'agit d'habiter le monde (y compris nos territoires ruraux) avec humanité, en remettant « l'homme » au cœur de son développement et participer à sa transformation sociale, culturelle et économique. C'est notre volonté à faire entendre une voix singulière portée par le souffle de notre engagement associatif, par les valeurs de l'éducation populaire et notre capacité à « être en mouvement et en résistance » face aux mutations de ce monde.

C'est remettre au cœur de nos actions, cette devise « **agir localement en replaçant l'homme au cœur de notre démarche et penser globalement** ».

#### 4C - DE LA PAROLE POLITIQUE À LA PAROLE POÉTIQUE, UNE QUESTION D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE SENS

L'éducation populaire, c'est la conjugaison de la parole politique et de la parole poétique. De cette recherche de convergence, l'éducation populaire vise à poétiser le quotidien et à faire sens.



**Apprendre-comprendre-créer-transmettre-prendre la parole dans l'espace public  
vivre ensemble-participer à la transformation sociale et culturelle**

*La quête du sens doit être une recherche constante à mettre au cœur de nos actions*

\* politis : gestion de la cité  
\* poésis : créer

#### « Faire sens », c'est

- Donner une direction
- Contribuer à la compréhension du monde (proche ou lointain) dans lequel nous vivons et agissons
- Mettre en éveil notre sensibilité

#### Cette recherche permanente interroge les valeurs fondatrices de notre mouvement rural

- La culture du faire ensemble au service d'une ambition collective
- L'épanouissement individuel au service de projets collectifs
- L'équité entre les habitants, entre les territoires
- La capacité à transmettre
- La participation au débat collectif et public

*« Faire sens », c'est mettre la parole politique et poétique au service de l'animation de nos territoires ruraux en y donnant à entendre une voix singulière*

- Conception de la ruralité et de son développement (parité et équité des moyens avec l'urbain, l'accès aux services, maintien des écoles publiques, l'accès à la culture, la préservation du patrimoine et de l'environnement...)
- Capacité à participer à la transformation sociale des territoires en tenant compte de leurs mutations
- Faire vivre la démocratie contributive en privilégiant des démarches d'apprentissage de la citoyenneté au quotidien
- Participer avec les autres acteurs des territoires à leur développement en partageant nos valeurs, nos utopies, nos réalités, nos inquiétudes...
- Dépasser la vision restrictive de la seule adresse à ses adhérents mais s'inscrire dans des démarches partenariales et de travail en « réseau élargi » pour participer à la mise en œuvre des politiques publiques





*Le projet triennal 2013-2014-2015 a été validé par le bureau du 22 mai 2013 et adopté à l'assemblée générale de l'URFR le 12 juin 2013 à Saint Savinien sur Charente.*

*Il a été construit à partir des ressources suivantes :*

- *projet triennal de l'URFR 2002-2003-2004 (« Des initiatives en mouvement »)*
- *projet triennal de l'URFR 2005-2006-2007 (« Un mouvement associatif au service de l'animation des territoires ruraux »)*
- *projet triennal de l'URFR 2009-2010-2011 (« Agir pour le développement et l'animation des territoires ruraux »)*
- *des évaluations des projets triennaux de l'URFR*
- *des documents conçus par le groupe de travail « caisse à outils du mouvement rural » regroupant des représentants des FDFR 17, 79 et de l'URFR du Poitou-Charentes*
- *des documents produits par le Ministère de la Culture et de la Communication (Charte culture / Education Populaire / Convention pluri-annuelle d'objectifs CNFR / Ministère de la Culture / consultation sur l'éducation artistique et culturelle)*
- *des documents produits par le « Collectif des associations citoyennes »*

*Il a été rédigé par Jean-Jacques EPRON, délégué régional, sous la responsabilité de Jean-Luc AIRAULT, président et du Conseil d'Administration.*

*Il a été mis en page par Aurélie FOUET-BARATON.*

## **Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes** **« Le Moulin du Marais »**

2 rue du Grand Pré BP28 – 79120 LEZAY

Tél. : 05 49 07 97 78 – Fax : 05 49 07 56 17

Courriel : [urfr.poitou-charentes@mouvement-rural.org](mailto:urfr.poitou-charentes@mouvement-rural.org)

Site internet : [www.mouvementrural-poitoucharentes.org](http://www.mouvementrural-poitoucharentes.org)

Facebook : [moulinumarais@gmail.com](mailto:moulinumarais@gmail.com)

